



Objet : Fermeture de voies et restriction d'utilisation AD Paris Charles-de-Gaulle cause travaux de maintenance et de mise en conformité de la voie D3

En vigueur : Du 01 mars 2021 au 19 mars 2021

Ce SUP AIP annule et remplace le SUP AIP AIRAC 003/21
(CHG : note 1)

Préambule :

Des travaux de maintenance et de mise en conformité, imposent la fermeture H24 de la voie D3, ainsi que des voies associées, selon le plan détaillé en annexe jointe.

Description :

Fermeture de voies de circulation suivantes :

- Voie D3
- Voie Y1 entre les voies D4 exclue et D incluse
- Voie BD5 entre les voies D et DY exclues
- Voie D entre les voies D4 et BD4 exclues

Remarque :

- La voie Y1 reste ouverte avec dégagement possible par la voie D4, voir annexe.

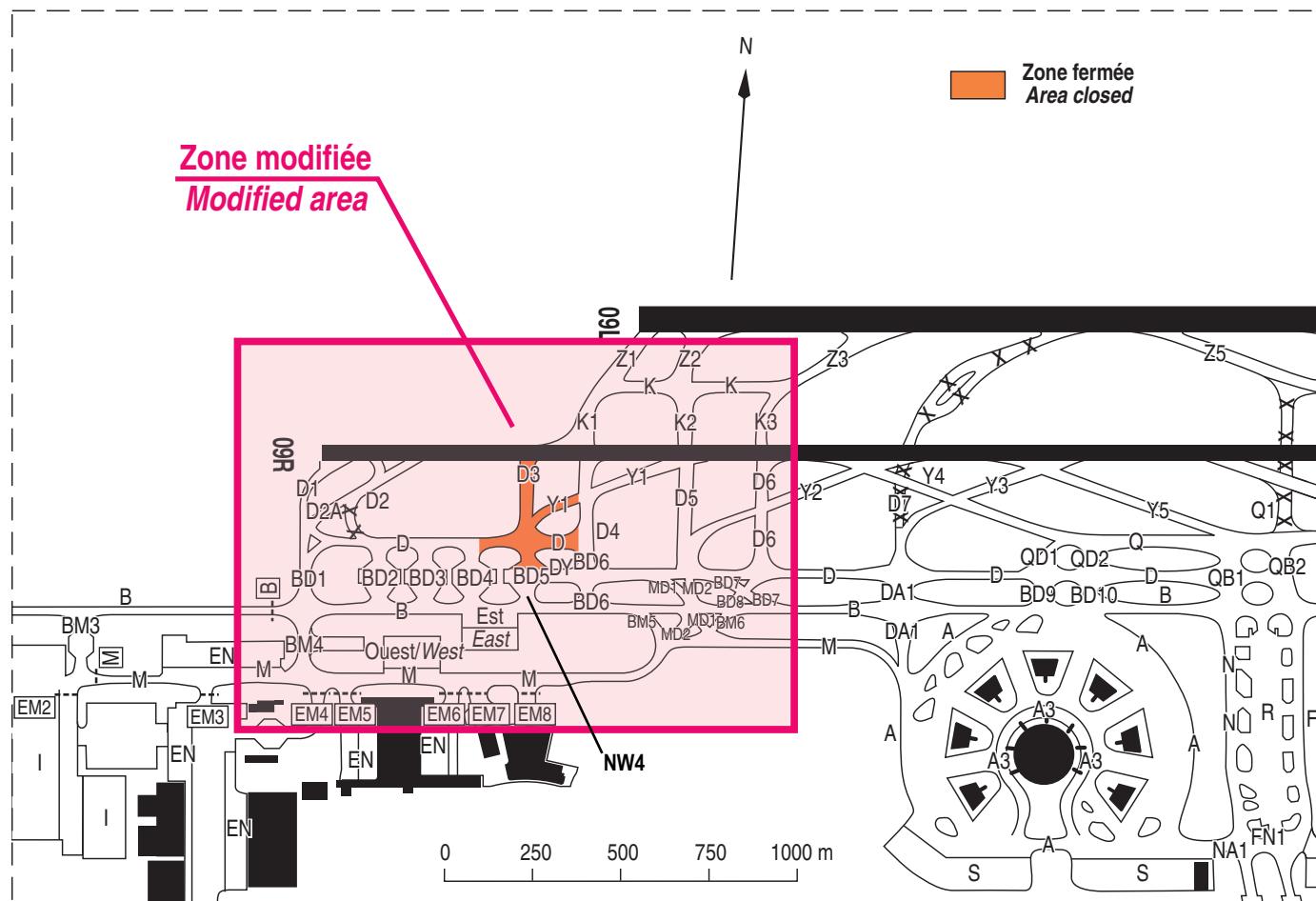
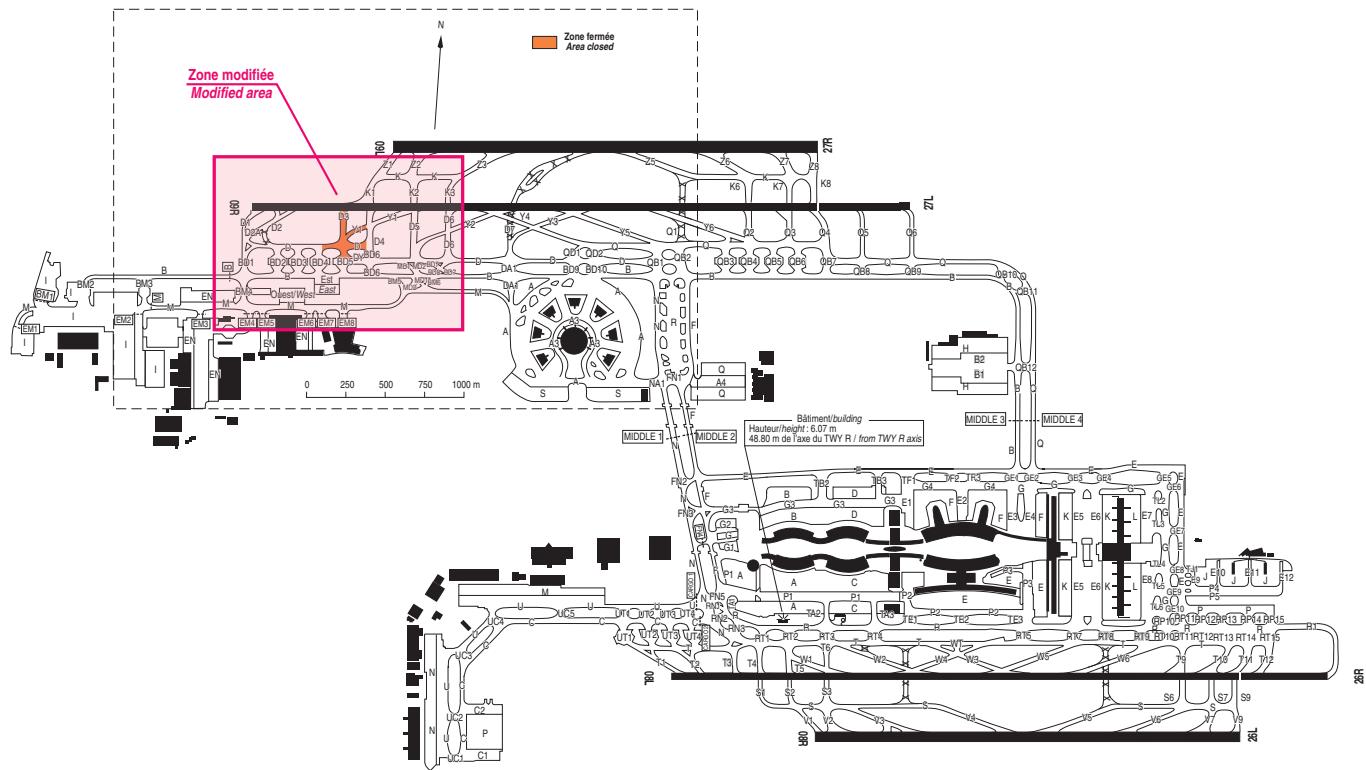
Note 1 : la baie de dégivrage NW4 n'est pas exploitée.

Note 2 : en configuration face à l'Est, les voies d'alignement préférentielles sont : D4 et D5 (par les voies D ou B puis MD2)

Dates et heures d'activité :

1er mars 2021, 00h00 UTC au 19 mars 2021, 04h00 UTC.

Nota : Ces dates sont données à titre indicatif et seront confirmées par NOTAM



Extrait /From AIP France AD 2 LFPG GMC 07 WEF 31 DEC 2020